

DE L'URBAIN AU SOCIAL : LE « CYCLE DES RELATIONS RACIALES »

Véronique DE RUDDER*

Nous voudrions ici nous interroger — à la lumière du développement des recherches en France sur les relations interethniques — sur quelques-unes des propositions théoriques de l'École de Chicago, leur actualité, leur fécondité pour la recherche contemporaine, en France tout particulièrement.

C'est, sans surprise, sur le « cycle des relations raciales », que nous nous appuyons, sans pour autant nous y restreindre. Notre objectif est de tenter de concevoir l'usage autre que commémoratif que nous pouvons avoir aujourd'hui de la façon dont nos prédécesseurs américains ont perçu et analysé (voire anticipé) le devenir des populations, « arrivantes » au sein de la société « globale ». Sans reprendre le détail de leurs propositions, certaines ayant d'ailleurs beaucoup varié entre les années 10 et 40, nous essaierons de repartir des propositions des auteurs fondamentaux, de prendre en considération les inflexions majeures de leurs propositions théoriques, pour nous interroger sur les limites de validité que nous pouvons aujourd'hui accorder à la façon dont ces auteurs ont envisagé l'incorporation des migrants et des minorités "raciales" dans la société globale, mais aussi, plus pleinement, sur leur manière de construire sociologiquement ces questions et de concevoir les moyens d'y répondre.

La ville de Chicago, comme on sait, connut en quelques années à la fois l'arrivée d'une puissante vague d'immigrants européens et — on y prête généralement moins d'attention — la « montée » massive de Noirs libérés de l'esclavage du sud vers le nord¹. L'œuvre pionnière en matière de relations entre anciens installés et nouveaux arrivants concerne les seuls immigrants polonais (Thomas et Znaniecki 1918-1920). Mais une bonne part des propositions qui y sont exposées a formé la matrice analytique de l'étude des *Race Relations*, telles que les ont, les premiers, conceptualisées les auteurs qui se rattachent ou que l'on rattache de près ou de loin à l'École de Chicago. Il faut souligner que, contrairement à ce qui s'écrit répétitivement en France, l'expression *Race Relations*, pour ces auteurs, couvre toutes les interactions entre populations majoritaires, « natives » ou « anglo-conformes » (on dirait aujourd'hui « WASP ») et toutes sortes de groupes minoritaires : étrangers, étrangers juifs, Asiatiques, Noirs — socialement définis (ou non) comme des « races » au moment où ils écrivent². La notion d'*Ethnic Relations* n'apparaîtra que plus tard et progressivement, dans le souci de distinguer la situation singulière et durablement inégalitaire des Noirs, du fait de leur couleur (ou « uniforme racial »), de celle des autres minoritaires que « seules » distinguent des pratiques culturelles plus ou moins associées à l'origine étrangère récente³.

* Unité de Recherche Migrations et Société (URMIS). CNRS/Universités Paris 7 et Paris 8. Université Paris 7 Denis Diderot . casier 7027. 2 Place Jussieu . 75251 Paris Cedex 05. <http://www.unice.fr/urmis-soliis>

¹ La population totale de Chicago a décuplé en cinquante ans, passant, entre 1870 et 1920, d'environ 300 000 à 3 000 000 d'habitants,.

² à l'exception notable des peuples indigènes (les « nations premières », pour reprendre une expression canadienne). Ces populations resteront dans les limbes de l'impensé des *Race and Ethnic Relations* jusqu'aux années soixante.

³ Il résultera de ce constat indiscutable une disjonction académique difficilement justifiable entre le domaine réservé aux *Ethnic Relations* et celui dévolu aux *Race Relations*. Cette disjonction, qui se conforme à la radicalité du racisme et en diffracte les effets au sein de la recherche, n'est pas entièrement abolie et demeure dommageable pour la compréhension des rapports de pouvoir et des phénomènes minoritaires. (Wacquant, 1977 ; De Rudder, Poiret, Vourc'h 2000).

C'est en général à Park que l'on attribue la contribution théorique la plus complète et la plus aboutie au champ des *Race Relations* au sein de l'École de Chicago. En fait, Park apparaît à bien des égards comme celui qui, au fil du temps, « fédère » des résultats de recherches disparates. Son apport propre, indéniable, comme son influence durable, sont directement tributaires de son rôle professoral. D'une part, il s'est avec constance évertué à intégrer les conclusions des nombreux travaux qu'il a d'abord dirigés avant, plus généralement, de les inspirer ; d'autre part, il a tenté d'affiner ses propres thèses synthétiques (celles qu'il maintiendra pour l'essentiel tout au long de sa vie) tout en cherchant à ouvrir prospectivement (voire programmatiquement) de nouveaux champs d'investigation nécessaires. On peut d'ailleurs lire aisément, au fil des ans, le passage progressif de son optimisme premier, bien plus actif qu'il ne le reconnaît, vers un pessimisme plus désorienté, sans doute, que désengagé .

On sous-estime peut-être, d'ailleurs, le rôle et le poids de l'orientation en valeur comme ceux de l'affectivité, dans l'apport théorique que l'on reconnaît (ou que l'on conteste) de façon générale, aux auteurs de Chicago. Et l'on prend sans doute fort curieusement bien trop au pied de la lettre leur protestation d'indépendance et de détachement (« fanatique », selon l'expression de Hughes). Celle-ci s'inscrit dans le contexte aisément identifiable du financement des recherches universitaires par des fondations privées et des institutions en charge des politiques sociales. Elle fonctionne à la fois comme moyen de se ménager les plus grandes marges possibles de faire et de penser, et comme outil de légitimation professionnelle (comme on le voit, je reprends ici, à leur propos, les outils d'analyse des chercheurs de Chicago). Mais nous reviendrons sur cette question qui relève, à nos yeux, de l'engagement.

Avant de nous (re-)centrer provisoirement, comme annoncé, sur le « cycle des relations raciales », il est peut-être encore nécessaire de souligner non pas seulement le caractère pionnier, mais fondateur, de William Isaac Thomas, jusqu'au cœur même dans l'œuvre de Park.

Sa proposition concernant la « définition de la situation » (Thomas 1923), comme objet de discordance ou/et de transaction potentiels — puisqu'un groupe admet ou conteste la « définition de la situation » qu'un autre tente d'imposer — trop souvent édulcorée par des interprétations subjectivistes ou seulement « rabattues » sur la notion de « prophétie créatrice » (Merton 1965) demeure, jusqu'à aujourd'hui, d'une fécondité heuristique sous-utilisée. Considérer les univers de représentations et de significations collectifs en tant qu'éléments intervenant *objectivement* dans les interactions permet — bien mieux que tant d'analyses en termes de préjugés, de stéréotypes ou d'antagonismes entre cultures et « modes de vie » — de concevoir des relations virtuellement ou effectivement conflictuelles, comme de comprendre leur négociation.

L'importance, en immigration, des relations primaires comme « sas » vers une intégration plus large, si elle a pu être relativisée par la prise en compte d'autres facteurs, n'a jamais (ni aux États Unis, ni ailleurs) été démentie. Pour la France, tout au moins, l'importante recherche menée par Alain Girard et Jean Stœtzl (1953) après la seconde guerre mondiale, comme celle, plus modeste et plus récente menée au sein de notre laboratoire (De Rudder, Guillon, Taboada-Leonetti 1990), ont confirmé l'hypothèse de Thomas selon laquelle plus les relations primaires⁴ sont nombreuses et denses, plus s'étendent et s'approfondissent les relations secondaires avec les « hors-groupe » comme avec les institutions du pays d'installation. Corrélativement, la suspicion de Thomas à l'égard des politiques autoritaires

⁴ On dirait plus volontiers aujourd'hui « intra-communautaires »

d'assimilation, comme directement contre-productives au regard du but recherché, reste, au moins, à méditer.

Quant à son analyse de la « désorganisation-réorganisation » sociale (sans doute moins cyclique que structurale) comme inhérente, sinon préalable, aux processus d'émigration, elle demeure — pour peu que l'on ne cède pas à la tentation, trop fréquente, de la travestir en une vague loi de l'adaptation — féconde. En France, les recherches menées, d'abord conjointement par Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad (1977), puis par ce dernier, seul (1991) sur les migrations algériennes vers la France, ont illustré, alors même que ni l'un ni l'autre de ces auteurs n'y fait référence, la productivité de cette proposition, ici dans le cadre de la situation coloniale et post-coloniale.

1. Les types d'interaction chez Park

En 1926, Park propose une application particulière aux groupes qu'il nomme « raciaux » (c'est-à-dire qui sont perçus ou se perçoivent comme différents, que ce soit par leur origine nationale, leur culture ou leur « race ») d'une théorie plus générale des relations entre groupes sociaux distincts déjà explicitée en 1921.

Park modélise en quatre « types d'interaction » le processus, qu'il présente de façon ambiguë comme à la fois linéaire et cyclique, conduisant à l'incorporation des immigrants (incorporation qu'il nomme « assimilation », nous verrons plus loin l'ambiguïté du terme). Chaque type représente, selon lui, un approfondissement de l'interaction entre immigrants (ou groupes « raciaux ») et natifs⁵.

- *La compétition.* Les références au naturalisme évolutionniste de ce qui se définit d'abord comme une « écologie urbaine » conduisent logiquement Park à décrire la concurrence comme un phénomène universel, propre à toute vie organique, y compris sociale, dans laquelle les individus comme les groupes sociaux rivalisent pour acquérir des ressources matérielles (espace, revenus, sécurité...), politiques (pouvoir, influence, ...) ou symboliques (réputation, prestige...). Mais même si elle n'est en aucun cas réservée aux relations entre groupes ethniques ou "raciaux", la compétition prend à ses yeux, dans les conjonctures d'immigration⁶ des formes particulières. Ainsi, la période d'arrivée (dite d'"invasion", sur le plan territorial) entraîne-t-elle, selon lui, une rivalité économique particulièrement vive en matière d'emploi et d'habitat. Il décrit cette phase comme une "interaction sans contact" ou du moins comme une relation limitée aux rapports instrumentaux liés à l'inévitable interdépendance économique. Il s'agit, selon lui, d'une interaction impersonnelle, en fait abstraite, caractérisée, comme « de l'extérieur », par une réorganisation de la division du travail et de la distribution territoriale.

Mais il insiste aussi sur les limitations que le "préjugé racial" introduit dans ce jeu concurrentiel. Dans la mesure où les représentations collectives et les stéréotypes parviennent à conserver au groupe dominant ses positions privilégiées, la vivacité, sinon la violence, de la compétition est pour partie reportée sur les groupes minoritaires, à la fois entre eux, et à l'intérieur de chacun d'eux, dans un jeu de transposition et de diffraction de la rivalité.

⁵ En fait, ces dénominations génériques et peu fixées viennent du fait que c'est la « distance sociale » (notion reprise de Simmel) que ces groupes ressentent et tentent de maintenir les uns vis-à-vis des autres qui justifie, pour Park, qu'on les associe dans une même perspective d'analyse relationnelle.

⁶ Cette distinction entre groupes dits « raciaux », par opposition aux groupes définis essentiellement par leur « culture » (dits « ethniques »), déjà évoquée, n'est apparue qu'à la fin des années trente.

- *Le conflit* est la suite logique et inéluctable de la compétition, dans la mesure où, avec le temps, les individus comme les groupes prennent conscience que ce qui les oppose est simultanément ce qui les associe.

L'étape conflictuelle, marquée par des relations plus ou moins violentes, constitue un approfondissement essentiel de l'interaction, parce qu'elle fait entrer les minoritaires⁷ dans la vie sociale, culturelle et politique au sens large, et parce qu'elle contraint majoritaires et minoritaires à reconnaître l'existence d'un espace (au sens propre comme au sens métaphorique) et d'enjeux communs, donc à penser et à formaliser leurs relations.

Park s'intéressera notamment aux effets cohésifs intra-minoritaires du conflit, dans la mesure où celui-ci tout à la fois exprime et stimule la prise de conscience des intérêts propres à tel ou tel groupe (en particulier, pour les Noirs, la *Race Consciousness*). La formulation d'exigences communes et l'organisation collective (associations, presse, institutions, ...) qui s'ensuivent, jouent selon lui à la fois une fonction intégratrice interne et un rôle socialisateur global.

- L'étape d'*accommodation* est celle d'une *adaptation* réciproque des groupes en présence. À la concurrence silencieuse muée en antagonisme ouvert succèdent l'ajustement, le compromis, la régulation des antagonismes par la loi, l'adoption de nouvelles normes, la ritualisation, qui s'imposent comme nouveau consensus. La rivalité n'a pas disparu, mais elle est réglée, contrôlée. Cet état d'équilibre, qui assure aux individus une certaine sécurité, s'établit néanmoins en fonction de l'état des rapports de forces et l'organisation sociale "pacifiée" issue du conflit peut relever d'un ordre social inégalitaire et défavorable aux plus faibles.

La phase dite indifféremment d'« adaptation » ou d'« accommodation » est ainsi d'une stabilité très variable dans la durée, et est en fait, par nature, précaire. Elle n'en constitue pas moins un temps essentiel du cycle des relations raciales dans la mesure où individus et groupes modifient en profondeur leurs perceptions réciproques et leurs relations. L'*accommodation* implique la reconnaissance de l'interdépendance et induit des transformations culturelles ; elle "peut être considérée", selon la formule de Park, "telle une conversion religieuse, comme une sorte de mutation". En reprenant les termes de Thomas, on pourrait dire qu'elle instaure des définitions de la situation mieux partagées que celles, antagoniques, qui prévalent dans la période de conflit.

Cette notion d'*accommodation* demeure néanmoins problématique. Elle signale le partage du sentiment d'appartenance à un même ensemble social (en tout cas sociétal), mais elle s'applique aussi bien aux règles de « l'étiquette » qui régissent les relations entre maîtres et esclaves qu'à la formation des ghettos d'immigrants, voire, simplement, des diverses « aires morales » dans la ville. Les unes comme les autres semblent jouer tout uniment le même rôle : « régler » la distance sociale et éviter ainsi les conflits.

- Park évoque l'*assimilation*, à plusieurs reprises, comme le terme plus ou moins (mais de moins en moins, au fil du temps) inéluctable du « cycle ». Pour autant, il ne propose guère pour ce vocable une définition proprement sociologique⁸. Sans doute évoque-t-il, assez abstraitement, "l'interpénétration et la fusion" entre les groupes. Mais il admet que celles-ci prennent du temps et sont moins tributaires que le conflit ou l'*accommodation* des événements

⁷ C'est Louis Wirth qui formalisera la notion sociologique de « minorité », d'usage politique alors relativement courant en Europe pour la désignation des minorités nationales ou religieuses, mais jusqu'alors inusitée dans les contextes urbains « modernes » (Wirth 1945).

⁸ Park s'est constamment refusé à donner de l'*assimilation* une définition « positive ». D'une conception assez psychologisante proche de celle de Thomas, comme « construction progressive d'une 'mémoire commune' », il est passé à une récusation du terme, en tant qu'il procéderait essentiellement du « sens commun », puis à une relativisation, le mot et l'idée lui paraissant appartenir à l'univers politique plutôt que sociologique.

ou des conjonctures. On peut retenir que, pour Park, comme d'ailleurs pour Thomas et Znaniecki, l'assimilation n'implique pas l'abandon de toute différence culturelle, mais leur affaiblissement et, surtout, leur relativisation du fait de l'adoption progressive de valeurs et d'objectifs partagés. La formation d'une communauté d'intérêts, de sentiments et de conscience historique, qui caractériseraient l'assimilation, lui paraît favorisée par le partage de la langue, de la culture, des techniques... telles qu'elles sont inculquées, notamment, par les institutions et, surtout, par l'école (Park 1919). Surtout, l'assimilation serait marquée par l'approfondissement des relations interpersonnelles et une certaine intimité (les mariages inter-communautaires et la procréation lui en paraissent d'ailleurs à la fois la condition et la sanction).

2. La théorie du « cycle des relations raciales » et ses avatars

La théorie du "cycle des relations raciales", d'abord considéré par Park comme « progressif et irréversible » a fait l'objet de nombreuses applications, discussions, remaniements, contestations... Au sein même de l'École de Chicago, elle a été testée par divers auteurs sur des populations et des situations empiriques fort diverses, ce qui a conduit à d'importantes variations autour du modèle initial, que Park lui-même considérait plutôt comme une hypothèse que comme une « loi », et à un certain nombre de reformulations ultérieures (et parfois d'abandon).

Les débats les plus cruciaux concernent la conclusion du processus d'interaction ethnique ou "raciale". Il y a, dans la proposition du « cycle », une ambiguïté déjà signalée que Park lui-même a entretenue. Soit on le considère comme un processus évolutif et linéaire, marqué par des « étapes », soit on le regarde plutôt comme une typologie, chaque mode d'interaction possédant ainsi sa propre consistance et une certaine autonomie. En fait, l'interprétation du « cycle » souffre, encore aujourd'hui, de la lumière violente que projette sur lui sa fin supposée, l'« assimilation ». Park et ses collègues des années dix-vingt se montraient "optimistes" quant à l'issue des relations entre groupes "natifs" dominants et collectivités migrantes ou "raciales". Ils supposaient inéluctable, sur le moyen ou long terme, la fusion historique entre ces diverses composantes. S'ils se montraient conscients qu'il était impossible de prévoir le temps nécessaire à sa réalisation, le *melting pot* leur paraissait — à l'encontre de l'idéologie dominante de leur époque — l'aboutissement nécessaire de la composition hétérogène et "sédimentaire" de la nation américaine. Alain Coulon (1992) signale qu'en 1937, dans une préface à un ouvrage sur les mariages mixtes, Park est lui-même revenu sur ce sujet, indiquant que le terme du cycle pouvait en fait prendre non pas une, mais trois formes différentes : « l'assimilation complète, ou l'élaboration d'un système de castes comme en Inde, ou au contraire la persistance d'une minorité raciale comme c'est le cas des Juifs en Europe ».

C'est l'évolution du « problème noir » dans les villes nord américaines qui a contraint à la révision de la proposition : le temps passant, le partage de la culture n'a pas entraîné la fusion « raciale » attendue et espérée. La mobilité ascendante des Noirs est faible, leurs ghettos, à l'opposé des quartiers d'immigrants, se sont plutôt renforcés que décomposés et leur marge de liberté résidentielle ne s'est guère accrue.

La révision la plus importante, sans doute, du « cycle des relations raciales », est venue de Franklin Frazier (1939). Constatant la pérennité de l'inégalité des Noirs américains par rapport aux Blancs, migrants et non-migrants, Frazier remet d'abord en cause le caractère linéaire du processus décrit par Park, et insiste sur sa modalité réellement *cyclique*. L'absence d'égalité juridique et sociale, autrement dit des droits et des chances, induit en effet selon lui la répétition des phases de conflit et d'accommodation sur plusieurs générations. Plus globalement encore, Frazier « déconstruit », en quelque sorte, le « cycle des relations

raciales » à partir de son aboutissement supposé, l'assimilation. Ses observations lui suggèrent en effet, une autre façon de considérer les liens entre le culturel, le social et le politique. Car la barrière raciale, entérinée par les lois, les règlements et les pratiques ordinaires de ségrégation et de discrimination, entrave le processus "naturel" de fusion progressive. En dépit de leur "américanisation", les Noirs se voient globalement refuser l'assimilation complète. Pour le dire en d'autres termes, leur assimilation culturelle ne paraît guère garante de leur intégration sociale et politique. Frazier considère que deux processus distincts sont conjointement indispensables à la réalisation de l'assimilation, définie comme « amalgame ». « L'acculturation » c'est-à-dire le partage des pratiques et valeurs culturelles (langue, coutumes, codes, normes ...) en est une condition nécessaire mais non suffisante. Car seule l'égalité des droits juridiques, politiques et sociaux et celle des chances, autorisent sur cette base, une réelle identification collective.

La sous-estimation des facteurs proprement politiques et du rôle actif, voire violent, des Blancs dans le maintien des barrières « raciales » est communément reprochée, à juste titre, aux analyses proposées par Park. Ce n'est que progressivement que ces questions seront prises en considération. Park, d'ailleurs, le reconnaîtra plus tard, et Hughes (1963) y insistera. De même, on a généralement abandonné, aujourd'hui, la référence évolutionniste qui souvent les inspire.

Pourtant, l'intérêt de ces propositions, notamment si on prend en considération les corrections qui leur ont été apportées, n'est pas seulement d'ordre historique, notamment pour la recherche française.

Sans revenir en détail sur la genèse de ce domaine de recherche en France, il faut souligner à nouveau combien les relations interethniques ont été longtemps tenues comme un objet illégitime par les institutions académiques, où elles ne sont admises désormais que sous haute surveillance politique (De Rudder 1997). Il a fallu aux chercheurs qui s'attelaient à ce domaine « réinventer la poudre », si l'on peut dire, c'est-à-dire (re-)construire des questionnements, des problématiques, des concepts et aller chercher chez des prédécesseurs dont ils ignoraient parfois jusqu'à l'existence (faute de figurer aux programmes de leur formation initiale) des outils d'analyse qui leur faisaient défaut.

La redécouverte de l'École de Chicago, dans les années 70, a apporté une bouffée d'oxygène à des travaux englués dans une problématisation étroitement délimitée, alors, par le cadre empirique des « migrations de main d'œuvre »⁹.

Cette appropriation des travaux pionniers américains a aussi permis une certaine déprise à l'égard d'une forte tendance de la sociologie française, qui la porte à analyser les réalités sociales « par le haut », à partir des politiques publiques et des institutions, des discours normatifs, des définitions plus ou moins officiellement pré-construites des « problèmes sociaux ». Sans doute ne faut-il pas rêver et croire que cette pente a tout à fait été remontée, notamment dans le domaine des relations interethniques et du racisme où, plus que dans la plupart des autres, la tendance à la suspicion idéologico-politique demeure puissante. On notera, d'ailleurs, que bien des critiques apportées aux chercheurs plus ou moins explicitement inspirés par l'École de Chicago portent sur l'importation, au pire illégitime, au mieux « mal contrôlée », de notions et concepts forgés dans (et pour) des contextes nationaux très différents de celui de la France. Pourtant ce champ de recherche a, dans son ensemble, bénéficié de la liberté de penser (et même de chercher) qu'a offert la sociologie de Chicago.

⁹ La première équipe de recherche créée en 1970 au sein du C.N.R.S. en ce domaine s'est intitulée, fort significativement, « Équipe de recherche sur la main d'œuvre immigrée ».

Sans doute cette inflexion vers le relationnel, le local, les dynamiques sociales, les identités a-t-elle correspondu, en France, à une certaine déconsidération pour les « grandes théories » (structuralo-fonctionnalistes, marxistes,...). Mais on pourrait cependant s'amuser à y voir, comme en une image inversée, une certaine revanche transcontinentale de Chicago : c'est, en effet, au moment où les approches fonctionnalistes et le positivisme des grandes enquêtes empiriques et statistiques triomphent aux U.S.A. que commencent à être repris, en France, les orientations pragmatiques et anthropologiques, le faible intérêt pour les découpages disciplinaires, l'attention portée aux interactions et aux dynamiques observables « sur le terrain »...

3. L'empirique et le théorique

Pour aller plus au fond, concernant les propositions de l'École de Chicago pour l'analyse des relations interethniques et « interraciales » et ce que l'on peut encore leur demander d'éclairer, nous retiendrons, au moins, l'anti-naturalisme, la posture épistémologique, la notion d'accommodation et le rôle positif du conflit.

Contrairement à une idée reçue, l'analyse de ces relations est, chez Park, résolument « anti-naturaliste ». La « race » est, constamment et clairement pour lui comme pour l'ensemble des auteurs de Chicago, une « prophétie créatrice » qui procède d'une « définition de la situation », certes partagée, mais entièrement construite socialement. On sait à quel point cette assertion allait à l'encontre de la pensée dominante, raciste, du début du siècle ; mais surtout, pour nous, elle est évidemment à la source même de la démarche constructiviste (ou constructionniste), anti-essentialiste, qui prévaut sans doute dans la majorité des recherches spécialisées, mais qui n'est pas entièrement acquise et demeure continûment à reconstruire, tant perdue l'idéologie « naturalisante » dont on peut encore dire, aujourd'hui, qu'elle est socialement dominante.

Nous avons évoqué l'intérêt de Chicago pour les dynamiques sociales. En dépit de la confiance affichée par les fondateurs de Chicago pour l'issue des contacts entre « races » et cultures au sein de la société américaine, aucune configuration n'est éliminée *a priori*. La mise en forme interprétative, souvent assumée par Park, ne se présente pas comme un carcan théorique (même si, parfois, elle a été traitée comme tel). Plus que les analyses de Chicago qui concernent la ville en tant que telle, celles de Park comme celles de Thomas et, plus tard, celles de Frazier ou de Hughes, etc. sur les *Race Relations*, sont explicitement « propositionnelles ». Elles appellent la vérification, la correction, voire l'infirmité, toutes choses que Park poursuivra et encouragera, au cours de ses longues années d'exercice professoral (et dont témoignent, notamment, ses préfaces aux éditions des thèses qu'il a dirigées). Les concepts de Chicago sont à proprement parler des outils de recherche, plutôt que des abstractions interprétatives, voire spéculatives, sur la « nature » du social. Cet intérêt qu'elle porte aux dynamiques d'interaction et à leur modélisation est en quelque sorte aussi un modèle pour la pratique de recherche. Car elle ouvre le regard, incitant à laisser de côté, autant qu'il est possible, les *a priori* (les prénotions) pour s'attacher aux faits, même (ou surtout) s'ils semblent contredire une élaboration théorique antérieure. Sans doute toutes les études menées dans le cadre de Chicago n'ont-elles pas échappé à l'usage « dur » et révérencieux des notions et des théories, mais le mouvement même de la recherche, au fil des ans, montre tout de même une tendance à s'en affranchir lorsque la réalité observée semblait l'imposer.

Le revers de cette posture de recherche — directement liée à la construction même de ses objets, et que l'on peut dire, à ce titre, proprement épistémologique — est de faire apparaître

la théorisation comme fragile et, finalement, de faible portée. On ne peut nier que tel est parfois le cas. Ainsi, le recours à la notion de cycle désorganisation/réorganisation a-t-il parfois revêtu une fonction rituelle. Pourtant, alors même qu'ils se présentent souvent comme hypothétiques, certains des apports de Chicago demeurent des acquis fondamentaux, parce qu'ils sont élaborés dans et pour la recherche, parce qu'ils contribuent directement à construire ses objets. C'est notamment à ce titre qu'ils sont généralisables.

Ce que la notion d'« accommodation » (parfois traduite par « adaptation » ou « compromis ») apprend, par-delà, encore, l'ambiguïté de ses usages parfois inflationnistes ou passe-partout, est d'attirer l'attention sur ce que l'on vient d'évoquer ci-dessus, à savoir les configurations relationnelles, plus ou moins établies ou fragiles, qui s'établissent en tel ou tel lieu. La sous-estimation des aspects structurels des rapports sociaux et des rapports de domination en particulier fragilise sans aucun doute les interprétations qui se sont référées à cette notion. Pour autant, elle met aussi l'accent sur le fait que ces interactions sont bel et bien des interactions, auxquelles participent à la fois et en même temps les dominants et les dominés. Ici, l'accent est mis sur le « comment ». Comment s'opère le « réglage » de la distance sociale ? Par quels moyens se maintient-elle ? Y a-t-il ritualisation des contacts interpersonnels ? Quels sont les avantages que peuvent y trouver les dominés (comme dans le cas de la ségrégation résidentielle qui permet de « potentialiser » les ressources et même, ce que reprendra le mouvement des Black Panthers, de coaliser pour lutter contre elle) ?

On a déjà beaucoup insisté sur le rôle positif (au regard de l'idéal d'assimilation) que Park attribue au conflit. Il en offre, dans la version du cycle élaborée en 1926, une vision relativement irénique, insistant sur son effet socialisateur et sur les possibilités qu'il offre aux minoritaires de prendre conscience de leur situation collective, au-delà, en quelque sorte, du sentiment d'appartenance communautaire. Hughes critiquera violemment, et sans doute à juste titre, cette représentation d'une intégration progressive qui, selon lui, a empêché les sociologues de voir venir la violence des « émeutes raciales ». Mais Park lui-même avait fini par considérer que le conflit ouvert avait l'intérêt de précipiter des changements que la négociation et le compromis exprimés dans l'« accommodation » contenaient (lettre de Park, citée par Chapoulie 2001).

4. Neutralité et engagement

Chacun sait, désormais, que l'École de Chicago nous a laissés seuls pour tenter de penser de façon plus générale les rapports sociaux de domination en tant que rapports structurels et continués dans le temps, indépendamment ou plutôt à côté des relations sociales de domination qui, elles, supposent le contact et peuvent, conjoncturellement ou localement, paraître s'affranchir du *main stream* macro-social. Il faudra les grandes révoltes et le mouvement des droits civiques pour sortir, aux États-Unis, de la tendance à la sous-estimation du rôle *politique* des dominants et des institutions qu'ils contrôlent dans la formalisation, l'établissement et la reproduction des inégalités « ethniques » ou « raciales ». Pourtant, il n'est pas certain qu'en France, aujourd'hui, on ait échappé à l'erreur de nos ancêtres. La question des discriminations racistes, par exemple, qui fait depuis peu l'objet de politique publique et de dispositifs spécialisés, semble bien continuer de les concevoir en termes de réparation individuelle de traitements illégitimes, plutôt qu'en termes plus collectifs de fabrication de groupes infériorisés et, plus généralement encore, d'ordre social global (De Rudder, Poiret, Vourc'h 2000).

Nous avons aussi, malheureusement, hérité ou reproduit la tendance à la réduction du social à l'urbain qui dominait à Chicago. Trop de recherches sur les relations interethniques, en France pratiquent, sans le justifier ni le critiquer, ce réductionnisme, le constituant ainsi en impensé sociologique. Les « groupes ethniques » agissent et se frottent dans la ville, certes, mais leur formation est, intrinsèquement un fait urbain, produit dans et par l'urbanisation et ses diverses modalités. Si chacun sait que « les jeunes des banlieues » sont des jeunes des zones d'habitat populaire, et parmi eux particulièrement ceux qui sont racisés, et parmi eux encore, plus précisément ceux qui sont « de couleur », il reste à sortir de cette « évidence » historique aveuglante, laquelle fait de tout problème social un problème urbain, qu'une bonne urbanisation pourrait régler magiquement. Le « collage » réel ville/ethnicité ne peut continuer de fonctionner comme un amalgame intellectuel, qui empêche de distinguer analytiquement le politique, le social, l'urbain et l'ethnique aux fins d'en mieux concevoir les articulations.

Il reste aussi à reconsidérer les relations entre le social et le national. Les premiers auteurs de l'École de Chicago ont généralement confondu « assimilation » et « américanisation », en dépit de la figure idéale de l'« américain nouveau » émergeant du *melting pot*. La tradition historique de la sociologie française a tendu, plus encore que les auteurs que nous avons évoqués, à identifier plus ou moins la société à l'État national, en particulier, mais non seulement, pour ce qui concerne les relations interethniques. L'accélération de la mondialisation comme la nouvelle configuration des migrations internationales obligent à se débarrasser de cette confusion pour penser les relations interethniques à d'autres échelles et selon d'autres cadres de référence que ceux qui sont imposés par les institutions nationales ou internationales. Ni l'ethnicité, ni le racisme, ni même les mouvements migratoires ne peuvent continuer d'être pensés à ce niveau restreint et étroit. Cela concerne évidemment tout particulièrement l'Union européenne, où les politiques d'immigration et « d'intégration » des minorités demeurent entièrement subordonnées à la négociation intergouvernementale (soit aux intérêts des États) et sont entièrement soustraites au débat politique public et démocratique à l'échelle proprement européenne (lors même qu'elles se réclament de l'« opinion publique »).

Quoi qu'il en soit, l'alliance de sensibilité empirique et de formalisation théorique qu'offre le concept de "cycle des relations raciales" et, plus largement, les analyses formulées tout particulièrement par Thomas et Park demeurent, me semble-t-il, exemplaires de ce que Wright Mills (1959) nommera "l'imagination sociologique". L'attention portée par les sociologues de Chicago à la dynamique des interactions sociales, aux processus, au transitoire même, demeure aussi une leçon contre les simplifications abusives et la pensée statique. Car en dépit de sa présentation linéaire, le "cycle des relations raciales" permet de regarder chacune des phases — et surtout celles, centrales, d'accommodation et de conflit — comme un ensemble où se composent et s'affrontent aspects positifs et négatifs. L'idée que l'approfondissement des relations suppose du conflit, et que celui-ci constitue par lui-même un facteur ambivalent d'intégration et de rupture, la prise en considération des formes provisoires de compromis en fonction des rapports de forces, constituent des apports théoriques fondamentaux en matière de relations interethniques ; apports qui n'en continuent pas moins, malgré leur relative ancienneté, d'aller à l'encontre des représentations dominantes.

Par-delà les analyses et les notions « positives » qui constituent l'apport direct ou indirect de l'École de Chicago, celle-ci laisse, en héritage, une question relativement intemporelle et qui demeure donc posée à tout sociologue des relations interethniques. Nous l'avons évoquée au début de cet article en termes d'« orientation en valeur ». Refusant avec force toute injonction à proposer des solutions, préconiser des politiques et même tout engagement

personnel dans l'action militante, les fondateurs de Chicago n'en ont pas moins été des sociologues *engagés*. Ils l'ont été personnellement, en tout cas, dans leur constante prise de position (voire intervention) antiraciste. Mais, surtout, ils l'ont été *en tant que chercheurs*. C'est contre toute la science de leur époque qu'ils ont professé d'abord un agnosticisme critique, ensuite un antinaturalisme épistémologique, à l'égard de la catégorie de « race ». C'est en se refusant à regarder eux-mêmes comme « problème social » ce qui était défini comme tel par les institutions qui les finançaient, qu'ils sont partis sur le terrain. Ce sont ces dispositions qui leur ont permis d'entrer dans la familiarité des groupes qu'ils étudiaient, dont beaucoup étaient violemment stigmatisés (les groupes « raciaux », mais aussi les bandes de jeunes, les Hobos, les taxi-girls, les délinquants, ...). Non seulement ils ont écarté toute idée préconçue à leur sujet, mais surtout, ils ont montré que la neutralité était un mode d'accès à l'intelligence des situations et des relations. En même temps que cette position leur a donné accès à la compréhension interne du « fonctionnement » de ces groupes, de leurs pratiques à leurs représentations, elle leur a permis d'affirmer le primat théorique de l'approche relationnelle des faits sociaux. De là provient aussi leur refus de participation à l'élaboration de mesures destinées à améliorer les situations ou résoudre les « problèmes ». Car cette orientation théorique qui met l'accent sur le relationnel suppose nécessairement que c'est de l'interaction elle-même, soit de l'engagement des groupes dans le conflit et la négociation, que surgiront les « solutions », même provisoires. Quant à l'« intimité » à laquelle ils cherchaient à accéder, elle s'inscrivait elle-même dans un jeu de proximité-distance *sociologique* — et pas seulement sociale. Il ne convient pas de « devenir », comme par conversion, ceux que l'on observe, lesquels, d'ailleurs, ne vous en demandent pas tant et vous le font parfois sentir rudement. Il convient encore moins de s'en faire les porte-parole. La distance préconisée et mise en œuvre par les chercheurs de Chicago est une distance « réglée », ajustée, en quelque sorte, comme une lentille optique, pour parvenir à percevoir et interpréter la « partie » qui se « joue ».

Les sociologues de Chicago n'ont pas été « neutres » en matière de « relations raciales », loin s'en faut. Mais c'est en fondant un *point de vue* — à la fois orientation épistémologique, élaboration conceptuelle et formation d'une position existentielle — qu'ils ont cherché à construire, dans un même et unique mouvement, cette indépendance qu'ils revendiquent comme moyen d'accès à la vérité sociologique. Entre autonomie et intervention, l'« orientation en valeur » articule dispositions affectives et facultés cognitives, définissant et justifiant en même temps un engagement à la fois scientifique et civique.

RÉFÉRENCES

- BOURDIEU Pierre, SAYAD Abdelmalek, *Le déracinement*, Paris, Minuit, 1977.
- CHAPOULIE Jean-Michel, *La tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2001
- COULON Alain., *L'École de Chicago*, Paris, P.U.F. (coll. Que Sais-Je ?), 1992. A. Coulon cite la préface de Park à l'ouvrage de R. Adams, *Interracial Marriage in Hawaiï*, New York, Macmillan, 1937.
- DE RUDDER Véronique, GUILLON Michelle, TABOADA-LEONETTI Isabel), *Immigrés et Français. Stratégies d'insertion, représentations et attitudes. Livre 1 : Enquête auprès des immigrés. Livre 2 : Enquête auprès des Français*. Paris, Rapport à la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile de France, URMIS-CNRS, 1990. (multigr.).
- DE RUDDER Véronique, "Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance". AUBERT F., TRIPIER M., VOURC'H F. Dir., *Jeunes issus de l'immigraton. De l'école à l'emploi*. Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1997.
- DE RUDDER Véronique, POIRET Christian, VOURC'H François, *L'inégalité raciste*, Paris, P.U.F., 2000.
- FRAZIER Franklin., *The Negro in the United States*, New York, Macmillan, 1939.
- GIRARD A et STOETZEL Jean, *Français et immigrés. L'attitude française. L'adaptation des Italiens et des Polonais*. Paris, Cahiers de l'INED n°19, 1953
- GORDON Milton J., *Assimilation in American Life*. New York, Oxford, University Pres, 1964.

- HUGHES Everett C., "Race Relations and the Sociological Imagination", *American Sociological Review*, n° 28, 1963.
- MERTON Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologiques*, (1965), Paris, Plon, 1967.
- PARK Robert E., "Human Migration and the Marginal Man", *American Journal of Sociology*, n° 33, 1928.
- PARK Robert E., "Our racial Frontiers on the Pacific", (1926), reproduit in *Race and Culture*, Glencoe, The Free Press, 1950.
- PARK Robert E., "Racial Assimilation in Secondary Groups with Particular Reference to the Negro", (1914) reproduit in *Race and Culture*, Glencoe, The Free Press, 1950.
- PARK Robert E. et BURGESS Ernest W., *Introduction to the Science of Sociology*. Chicago, University of Chicago Press, 1921.
- SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck-Wesmael, 1991.
- STONEQUIST Everett V., *The Marginal Man. A Study in Personality and Culture Contact*, New York, Charles Scribner's Sons, 1938.
- THOMAS William I., *The Inadjusted Girl*, Boston, Little Brown and Co, 1923.
- THOMAS William I. et ZNANIECKI Florian (1918-1920) *The Polish Peasant in Europe and America*, New York, Dover Publications, 1958.
- WACQUANT Loïc, « For a Analytic of Racial Domination », *Political Power and Social Theory*, vol. 11, 1997..... »,
- WIRTH Louis, « The Problem of Minority Groups », (1945), repris in LINTON R. (ed.), *On the Cities and Social Life. Selected Papers*, Reids Jr, University of Chicago Press, 1964.
- WRIGHT MILLS Charles, *L'imagination sociologique*, (1959), Paris, F. Maspero, 1967.

RÉSUMÉ

C'est au regard de l'orientation et de l'état de la recherche sur les relations interethniques en France que l'auteur s'interroge sur les usages que l'on peut faire aujourd'hui des analyses, des concepts et des positions scientifiques des sociologues fondateurs de l'École de Chicago. En partant de la définition du « cycle des relations raciales », formulée par Park en 1926, et des corrections qui lui ont été apportées par la suite, sont successivement abordés le rôle des conflits interethniques, celui des politiques et des institutions, le problème de la réduction du social à l'urbain, et de la société à l'État national. La portée des concepts formés par et pour la recherche et celle de la distance du chercheur à son objet sont ensuite abordées dans une perspective épistémologique.

SUMMARY

It is facing the orientation and the state of the research on ethnic relations in France that the author wonder about the uses one can do, to day, of the fonder sociologists of the Chicago School's analyses, concepts and scientific positions. Starting from the « Race Relations Cycle », formulated by Park in 1926, and from the corrections it has undergone lately, the role of ethnic conflicts, the one of the policies and institutions, the problem of the reduction of the social to the urban and of the society to the national State are successively tackled. The range of the concepts in and for the research and the one of the distance of the researcher related to his object are then tackled in an epistemological perspective.